

La langue est-elle un marqueur d'identité ?

Abdellah BOUNFOUR
LACNAD, INALCO, Paris

Cette question surprendra plus d'un. A double titre : il va de soi que la langue est un marqueur d'identité, c'est évident et transparent ; le questionneur, n'est-il pas un défenseur de l'identité berbère sur la base d'une langue, le berbère justement ? En posant cette question ce questionneur, n'est-il pas en contradiction avec lui-même, n'est-il pas un imposteur ou, du moins, un inconséquent ?

Les surpris, voire les ahuris, par ma question peuvent être très variés. Je ne m'engagerai pas dans la construction d'une typologie. Les sociologues sont là pour ça. Je me contente de m'adresser aux plus loyaux.

Que vient faire, ici, la loyauté ? Elle est dans un de ses lieux privilégiés, la loyauté ; elle y sépare ceux qui écoutent/lisent en absence de leur moi, du moins en s'y essayant, pour entendre dans la voix de l'autre ce dont elle résonne et lui restitue, à cet autre, ce qu'elle a entendu et ce avec quoi elle est ou n'est pas en résonance¹. J'ai toujours pratiqué cette loyauté avec plus ou moins de bonheur, mais elle a rarement été acceptée quand elle n'a pas été jugée inacceptable, agressive, violente. La loyauté est violence pour la canaille et non pour les honnêtes gens. Or, la canaille prolifère et la loyauté est rare.

¹ Voici comment Spinoza dit quelque chose qui consonne avec cette idée de loyauté : "Qui a résolu de faire une chose et l'a faite, son œuvre est parfaite, non seulement à l'en croire, mais au jugement de **quiconque sait droitement ou croit savoir la pensée de l'Auteur et son but**". (C'est moi qui souligne), *Ethique*, Flammarion, Paris, 1965, p. 227.

Que ceux et celles qui se sentent loyaux m'accompagnent dans ce labyrinthe qu'est le rapport de l'identité et de la langue, du moins tel que je l'ai abordé. Que la canaille aille étaler ses artifices ailleurs. Ici, il n'y a rien à glaner. Il n'y est question que de devoir de lucidité, de labeur sans être sûr d'y gagner quoi que ce soit y compris en lucidité et en clarté. La canaille a autre chose à glaner que ces lubies.

Ce labyrinthe est un cheminement dont les points constitutifs peuvent paraître hétérogènes. Ils le furent pour moi. Mais, les reconsidérant avec attention il me semble constituer une problématique ou, du moins, une hypothèse sérieuse. Ce sera à vous de juger sur pièce.

1. La "vocalité"

Dans une intervention à Aix-en-Provence lors d'une journée d'étude commune du LACNAD-IREMAM en 2009, c'était une autre question surprenante que je posais. Je me demandais si la littérature berbère était orale ? On comprend bien que si elle ne l'était pas alors beaucoup d'autres ne le seraient pas non plus. Ma question était, donc, un problème de poétique générale du champ de l'oralité. Le berbère n'était pas un prétexte, mais un nom parmi les noms du champ, c'est-à-dire tous les noms des littératures apparues dans le régime oral des langues d'Afrique et d'ailleurs.

Ma réponse n'était pas directe. J'ai commencé par problématiser la notion d'oralité pour montrer que cette notion n'est pas si claire et si transparente que semblent le croire honnêtes gens et canaille. J'en ai conclu que cette catégorie n'est pas adéquate à l'objet littéraire défini minimalement comme un usage esthétique du langage.

En effet, "oralité" est un des deux principaux régimes de la langue, l'autre étant l'écriture. Les deux sont différents, certes, mais ils ne sont pas des opposés. Ils ne forment pas une dichotomie comme semble se le représenter le commun des mortels et bien d'autres.

J'ai proposé, alors, pour sortir de cette obscurité terminologique, de dénommer l'usage esthétique du langage dans le régime oral de la langue par le terme 'vocalité'. Et j'ai noté que la vocalité dans la littérature dite orale est l'analogon de

la littérarité dans la littérature écrite. Les deux notions ne s'opposent pas, mais sont dans un rapport de différence. Ce dernier, comme dans toute différence, articule du commun au non commun : le commun c'est l'usage esthétique (science de la littérature), le non commun c'est le régime de la langue lequel utilise d'une certaine manière des organes différents (la voix et la main)². La question est, donc, celle-ci : les deux usages esthétiques sont-ils différents ? Nous sommes loin d'avoir les éléments fondamentaux pour répondre à cette question de manière décisive.

Cela m'a amené à poser le problème de la terminologie autochtone autour de la voix engagée dans la performance esthétique, particulièrement la poésie.

Telle était le point d'arrivée de ma recherche à l'époque. On voit très bien l'immensité et la complexité du chantier. Car il n'y a pas seulement la question que je viens de poser, mais il y a aussi le problème des champs voisins, très voisins. Une question les résume : comment circonscrire la vocalité textuelle sans la conjointre au chant, à la musique ? Il en va de l'autonomie du champ, de cet objet qu'est la "vocalité".

2. Identité et subjectivité

Le second point est une conférence donnée à Casablanca en mai 2011. Elle m'a donné l'occasion de clarifier publiquement deux concepts fondamentaux que nous utilisons comme s'ils étaient, eux aussi, transparents, du moins me semble-t-il en être ainsi dans le champ des sciences du langage, particulièrement en sociolinguistique.

Ce qu'on appelle l'identité, je l'ai défini dans cette conférence comme l'ensemble des choses qui me viennent de l'extérieur, me sont imposées par le dehors, par l'Autre si l'on veut. Ce sont tous les traits qui me définissent sans que j'aie eu à les

² On sait qu'il y a de belles voix qui sont récompensées dans des festivals, des rituels multiples, mais sait-on qu'au 17^{ème} siècle il y avait, en France, ce que l'on appelait l'Académie des belles mains. Sait-on que dans de nombreuses civilisations les belles mains ne sont pas seulement celles des dames que l'on baise, mais aussi celles des scribes dont les services sont si recherchés.

choisir. Ces choses sont nombreuses et pourraient constituer plus de 95% de ce que je suis. Enumérons quelques-uns car la liste est longue. Me sont imposés mes parents, mon nom, la couleur de ma peau, le pays où je suis né, le sexe, la classe sociale, la santé, etc. Si l'on me suit on dira que l'identité ne vient pas de moi mais de l'Autre. Pour paraphraser Sartre³, je dirai : l'identité c'est les autres. J'ajouterai, les autres en moi. L'identité, serait-elle un enfer, un enfer en moi ?

Ce qui m'est singulier, ce qui constitue mon 'identité' intime, ce qui ne vient pas de l'Autre, ne m'est pas imposé par lui, c'est ce que je fais de cet 'Autre en moi' durant ma vie. Je l'écrirai aujourd'hui en un seul mot : l' 'Autre-en-moi'. C'est lui que j'appelle "subjectivité". Son opérateur a pour nom "sujet". Si l'on continue de me suivre, on dira que le sujet est celui qui opère selon la vérité de son histoire une transformation de son identité selon cette vérité. En termes plus simples, est sujet celui/celle qui ne subit pas son identité-Autre, celui, donc, qui en nourrit, y compris par séparation, sa subjectivité.

De cela découle l'interrogation suivante : comment se manifeste cette subjectivité chez un individu vivant dans une société holiste, pour reprendre ce terme de l'anthropologue L. Dumont⁴, c'est-à-dire dans une société réputée, par définition, identitaire. En d'autres termes, la société holiste réprimerait justement ce qui est subjectif ? Ce que Dumont appelle l'individualisme. Je n'avais pas répondu à cette question à l'époque. C'est une autre circonstance qui m'a permis d'y répondre.

3. Disjoindre langue et identité

Le troisième point est ma réaction à un article de *Zamane*, un magazine mensuel marocain dédié à l'histoire contemporaine du Maroc. Dans cet article qui est un dialogue sur le problème linguistique au Maroc entre deux linguistes marocains

³ "L'enfer c'est les autres" est une phrase célèbre de *Huis clos*, pièce de théâtre de Sartre.

⁴ L. Dumont

que sont A. Lyoussi et Fassi-Fihri⁵. J'en ai retenu deux choses : un accord des deux sur la langue maternelle comme marqueur d'identité et une divergence qui suscitera deux ans plus tard un débat parfois au-delà de la passion légitime : enseigner l'arabe marocain/l'arabe moderne. C'est le premier point que je commenterai ici.

J'ai proposé dans mon article suscité par ce dialogue de disjoindre langue et identité en invoquant la distinction précédente entre identité et subjectivité. Ma langue fait partie des choses qui me sont imposées. Mais si ma subjectivité m'importe, si elle ne se laisse pas dominer par mon identité et si elle est critique à l'égard de cette identité, cette langue fait partie des choses que ma subjectivité peut remettre en question. Certes, il y a des paliers dans tout processus de remise en question⁶ : de l'acceptation pure et simple au rejet lui aussi pur et simple. C'est la logique du plus ou moins d'une intensité critique qui est requise ici. Je m'en suis tenu là.

4. Identité et histoire

Le quatrième point est une intervention au séminaire mensuel du LACNAD en 2012⁷. J'y ai soulevé encore une fois la question de la non transparence de la catégorie "identité". Néanmoins, j'ai abordé la chose en adoptant un angle d'attaque en convoquant les historiens qui s'occupent de l'histoire du Maroc et du Maghreb.

⁵ A. Bounfour, "L'arabisation, et après ?", [titre de la rédaction du magazine], *Zamane* n° 25, novembre 2012, pp. 26-27.

S. Lakmahri, "Que faire de l'arabisation ?", [dialogue entre A. Youssi et A. Fassi-Fihri], *Zamane* n° 20, juin 2012, pp. 38-41.

⁶ Souvenons-nous du geste de Descartes.

⁷ A. Bounfour, "Langue maternelle, langue étrangère et identité subjective", manuscrit, séminaire mensuel du LACNAD/INALCO, Paris, 2012.

J'ai fait appel, ici, à des historiens, incontestés : A. Laroui et M. Kably⁸. Les deux insistent sur l'identité. Le premier sur l'identité marocaine au 19^{ème} siècle, le second sur l'identité culturelle du Maghreb depuis le Moyen Age. Les deux font appel à une forme de nationalisme. A. Laroui intègre la langue (l'arabe) dans cette identité, l'identité nationale marocaine, alors que Kably n'y fait nullement allusion alors que c'est lui l'historien de la culture. Comme chacun sait la culture implique la langue. Kably ne l'évoque pas. Il enregistre un "nationalisme" maghrébin autonomiste, par rapport au Moyen Orient, sur le plan culturel. En quoi consiste ce plan ? Il convoque la figure d'un al-Abdarî, berbère écrivant en arabe et critiquant de manière acerbe le Moyen Orient sur le plan des mœurs, des valeurs et de la pratique de l'islam. Autrement dit, la langue n'apparaît pas à l'historien comme un critère dans la définition de cette identité culturelle maghrébine particulière.

Voilà, donc, deux moments de l'histoire du Maghreb où la langue n'a pas le même statut. Au Moyen Age et au-delà, elle est disjointe de l'identité ; elle n'est pas un marqueur d'identité. Au 20^{ème} siècle, elle est un des critères qui définissent cette identité⁹. Je ne suis pas allé plus loin malgré les nombreuses questions que ces deux représentations soulèvent. Je m'en suis tenu là.

Ensuite j'ai évoqué sans vraiment l'approfondir le rapport de la langue et de la subjectivité et j'en ai conclu, me fondant sur la clinique psychanalytique et la littérature, que le sujet qui n'habite pas (c'est très différent du sujet habité) une langue ne peut pas être un maître¹⁰, c'est-à-dire un sujet libre et autonome. Là aussi je m'en suis tenu là.

⁸ M. Kably, *Variations islamistes et identité du Maroc médiéval*, Maisonneuve & Larose/Éditions Okad, Paris/Rabat, 1989, voir particulièrement pp. 55-64.

A. Laroui, *Les origines sociales et culturelles du nationalisme marocain (1830-1912)*, François Maspéro, Paris, 1980, voir particulièrement pp. 27-67.

⁹ Voir E. Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780*, Gallimard, Paris, 1992, pp. 202-207, entre autres.

¹⁰ Melman, *Nouvelles études sur l'hystérie*, Éditions Erès, Toulouse, 2010, p. 36.

5. Langue maternelle

Le cinquième point de ce parcours est une intervention dans un colloque à Rabat en décembre 2014¹¹. J'y ai abordé une catégorie, elle aussi réputée très transparente alors qu'elle ne l'est pas du tout. Je pense l'avoir clarifiée du moins telle qu'elle est utilisée par les linguistes. J'ai distingué deux usages de cette dénomination :

- l'usage banal repris par les linguistes à savoir la langue avec laquelle l'enfant communique avec sa mère. Cette langue est l'objet d'étude des sciences du langage.
- l'usage des psychologues et des psychanalystes de tout bord à savoir la langue unique que seule la mère et son nourrisson parlent entre eux. Une langue dont les locuteurs sont deux, une mère et son nourrisson. Deux caractéristiques de cette langue sont à souligner : elle est totalement disjointe de la langue "maternelle" que le nourrisson parlera en grandissant dans la famille et la société ; elle subit un refoulement important de celle-ci dont c'est une des fonctions. Elle contraint l'enfant à prendre une grande distance avec elle.

Ce processus de mise à distance est ce qu'on appelle le processus de castration. C'est pourquoi dire que la langue de communication familiale est "langue maternelle" est une contradiction. On devrait dire qu'elle est une "langue paternelle" à moins que la mère participe à cette mise à distance comme se doit de le faire le père. C'est d'ailleurs ce qui est requis. On dira alors que cette langue est "langue père-mère" ou plus exactement "langue symbolique" puisque c'est par/dans elle que l'enfant s'humanise et accède au symbolique.

J'en ai tiré une première conclusion pour la littérature : la vocalité littéraire s'origine dans cette langue refoulée par la langue symbolique. Il reste à la décrire dans ce sens. Autant cela est facile à entrevoir en poésie autant c'est plus compliqué en prose.

¹¹ A. Bounfour, 'Langue, littérature et identité', manuscrit, Rabat, décembre 2014.

6. Langue et nationalisme

Le dernier point est cette rencontre. Aujourd'hui, je voudrais avancer sur un autre point resté en suspens car il me permettra de justifier ma thèse selon laquelle la langue n'est pas un marqueur d'identité. Ce point est celui du nationalisme non plus uniquement maghrébin, mais le nationalisme européen, fondateur de toute idée nationaliste. En effet, il semble évident aujourd'hui qu'une nation est définie par un certain nombre de traits (A. Laroui) dont la langue. En d'autres termes, la langue est un marqueur de l'identité nationale. Or, il n'en a pas toujours été ainsi dans une grande partie des nationalismes européens des 19^{ème}-20^{ème} siècles. Pour le montrer, j'ai convoqué deux disciplines représentées par deux auteurs connus et reconnus. Il s'agit de E. Gellner pour l'anthropologie et de Hobsbawm pour l'histoire.

L'anthropologie¹² soutient que le nationalisme change de contenu selon les besoins et les périodes : le nationalisme d'aujourd'hui est fondé sur la compétition économique, scientifique et technique.

L'histoire¹³ nous enseigne que le berceau du nationalisme, l'Europe, n'a pas toujours retenu la langue comme élément définitoire de la nation et, par conséquent, il n'est pas un marqueur identitaire de la nation.

7. Conclusion

Pour articuler l'ensemble de ces résultats, je propose de partir de la catégorie-noyau du raisonnement et d'en tirer les conséquences pour un individu et pour la société.

Il y a **deux usages de la dénomination "langue maternelle"** : ce que l'on appelle le *mamanais* (mère-nourrisson) et la *langue communautaire* (langue de communication sociale). Seul le *mamanais* est maternel au sens littéral du terme. La *langue communautaire* est une langue symbolique dont l'une des fonctions est de refouler le *mamanais* (castration). La création artistique est l'effet de la sublimation de ce refoulement. De ce point de vue, la création artistique est

¹² E. Gellner, *Nations et nationalisme*, Editions Payot, Paris, 1989.

¹³ E. Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780*, Editions Gallimard, 1992.

originellement "maternelle". C'est à ce niveau que je place l'origine de la vocalité au sens où je l'ai défini, c'est-à-dire un usage esthétique du langage dans son régime oral.

Partant de là **Identité et subjectivité redistribuent autrement *mamanais* et langue symbolique** : la sublimation *mamanaise* est de l'ordre de la subjectivité individuelle alors que la langue symbolique est de l'ordre de l'identitaire.

Quant au **nationalisme il est une des formes de l'identité sociale** et, par conséquent, ne peut se parler que dans une langue transcendantale de ce monde du nationalisme. C'est alors une contradiction de dire que langue maternelle et nationalisme s'articulent logiquement. Ce qui s'articule à ce dernier, c'est la langue symbolique, la langue du commun (comme-un : le social qui fait Un selon un mode fictionnel ou imaginaire).